

Le Service Commun de Documentation de l'université Lyon 2 acquiert et met à disposition les collections à destination des étudiants, enseignants et enseignants-chercheurs en psychologie de l'université.

Par ailleurs, un travail de collaboration avec les autres établissements documentaires lyonnais a permis d'aboutir à une répartition des acquisitions en fonction des disciplines enseignées dans les différentes universités, et tout naturellement c'est à Lyon 2 que s'est constitué le pôle documentaire de référence en psychologie.

Pour la région lyonnaise, le SCD Lyon 2 est ainsi chargé d'acquérir l'ensemble des documents de niveau universitaire publiés en psychologie, psychopathologie, et de proposer un fond complémentaire en sciences cognitives (en lien avec les enseignements).

La collection doit couvrir tous les niveaux d'étude, de la Licence à la thèse, et tous les domaines de la psychologie : psychologie clinique et psychopathologie, psychologie cognitive, psychanalyse, psychologie du développement, psychologie interculturelle, psychologie de la santé, psychologie sociale, psychologie du travail et des organisations...

Aujourd'hui, les collections ainsi constituées représentent 30000 ouvrages et 170 abonnements en cours à des revues spécialisées, en accès libre au sein du pôle Psycho-Educ de la Bibliothèque Universitaire de Bron.

Nous disposons également, et de plus en plus, des abonnements à des bases bibliographiques électroniques et à des bases de revues en texte intégral.

Depuis 2008, l'ensemble de ces ressources documentaires électroniques est accessible aussi bien sur les campus Lyon 2 qu'à distance après authentification : ce service facilite vraiment les recherches documentaires des nombreux étudiants et chercheurs de l'université.

Les principes de constitution et de gestion de cette collection sont exposés dans un document intitulé « Plan de développement des collections en psychologie », consultable sur l'intranet Lyon 2, onglet « Documentation » puis ressources disciplinaires, choisir Psychologie.

Dans les bibliothèques, les collections d'ouvrages sont classées selon les principes de la classification décimale Dewey, qui est utilisée en France et à l'étranger : les grands domaines de la connaissance sont répartis en dix grandes classes (numérotées de 0 à 9), subdivisées elles-mêmes en sous-classes auxquelles sont attribuées des cotes plus précises. Ainsi la cote sert à la fois à décrire le contenu intellectuel du document, et à ranger celui-ci avec les autres traitant du même sujet. Par exemple, la psychologie a reçu la cote générique 150 ; la cote 150.1 désigne les ouvrages traitant de la philosophie et de la théorie de la psychologie, et la cote 150.194 (beaucoup plus précise) la psychologie du comportement, le behaviorisme : donc plus la

cote est détaillée, plus le contenu décrit est précis.

C'est la cote qui, via la recherche dans le catalogue en ligne, permet de retrouver l'exemplaire physiquement présent sur les rayonnages.

Le catalogue permet également de savoir à quels titres de revues les bibliothèques sont abonnées, qu'il s'agisse d'abonnements au format papier ou d'abonnements électroniques : tous sont répertoriés dans le catalogue. Certains titres sont présents depuis le début de leur parution (*Bulletin de psychologie*, disponible depuis 1947), d'autres sont présents à la fois en version papier et électronique (*Revue française de psychanalyse*, abonnement papier en cours depuis 1927, abonnement électronique complémentaire depuis 2001)...

Les bases de données bibliographiques en ligne comme par exemple *Psycinfo* (éditée par l'American Psychological Association) dépouillent quant à elles l'ensemble de la littérature traitant d'une discipline, et constituent un précieux outil pour trouver des références pertinentes.

Les bibliothèques de Lyon 2 sont abonnées à de nombreuses bases de données en ligne, comme nous le verrons un peu plus loin.

Bref, la constitution des collections de psychologie au sein des bibliothèques de Lyon 2 répond à plusieurs objectifs :

- proposer une offre documentaire pertinente en terme de qualité (mise en place d'outils de gestion des collections, réunions de consultation des enseignants),
- rendre ces collections accessibles au plus grand nombre (politique du multi-exemplaire, mise en place d'accès distants aux ressources électroniques)

### Comment faire une recherche bibliographique ?

#### La méthode

Il convient de distinguer plusieurs étapes dans la méthodologie de la recherche :

Au début de toute recherche bibliographique, il faut tout d'abord commencer par bien cerner le sujet. L'analyse et la définition du sujet vont permettre de faire des recherches précises et de donner des références pertinentes.

La consultation de dictionnaires spécialisés est une aide précieuse. Il en existe à consulter sur place à la bibliothèque universitaire de Bron à la cote 150.3 pour la plupart. Afin de limiter ses recherches, il faut « interroger » le sujet en ciblant par exemple la population concernée, les limites géographiques et temporelles sur lesquelles porte l'étude, etc...

Une fois défini le domaine dont relève le sujet (psychologie clinique, neurosciences, etc...), il faut ensuite extraire les concepts qui permettront d'interroger successivement les catalogues de bibliothèques et les bases de données.

De cette première étape, on obtient une liste de mots-clés, définis à partir du sujet, qui permettront de poursuivre la recherche. Cette première partie, indispensable, est le socle d'une recherche documentaire efficace. Elle nécessite une bonne connaissance du domaine de recherche et une exploration des outils de base dans la discipline, comme les dictionnaires ou les encyclopédies.

Le travail de l'énoncé du sujet doit aboutir à une phrase précise et courte qui devra exclure les termes « vides » ou trop généraux.

#### Les outils

Une fois cette phase préliminaire effectuée, il faut ensuite récolter l'information afin d'étayer et argumenter le sujet.

Pour cela, nous disposons de différents outils selon le type de documents que l'on cherche. Les catalogues, permettent de repérer les ouvrages, les thèses, les titres de revues.

Un catalogue est l'inventaire des documents présents dans une bibliothèque (catalogue local) ou un ensemble de bibliothèques (catalogues collectifs)

Les bases de données, permettent de chercher des articles, des chapitres de livres, des actes de colloques, etc...

Une base de données est un ensemble de données structuré, généralement en champs. Cette structuration des bases permet d'effectuer des recherches précises et d'aboutir de façon plus rapide à des résultats pertinents. Les bases de données peuvent être de modèles économiques différents : gratuites pour certaines, comme l'accès aux archives ouvertes, ou payantes, sur abonnement auprès de fournisseurs d'accès ou d'éditeurs. La distinction peut aussi s'opérer sur l'accès aux documents : on trouve des références ou du texte intégral. Cette frontière tend à s'estomper dans la mesure où les bases de données combinent de plus en plus références et texte intégral.

Pour ces deux types d'outils, il existe des modes d'interrogation communs :

- recherche simple
- recherche experte ou avancée (l'intitulé peut varier selon les catalogues ou les bases)
- l'utilisation des « opérateurs » comme les ET, OU, SAUF : ces opérateurs peuvent être implicites, figurer en français ou en anglais. Ces mots sont parfois indispensables pour lier des notions ou concepts entre eux, ou bien, comme dit précédemment, être implicites. Il existe des interfaces différentes selon les outils, mais il existe généralement une aide en ligne, qui permet de retrouver la façon la plus efficace de rechercher l'information.

Afin d'opérer de façon méthodique et de ne oublier aucune référence, le principe consiste à aller toujours du plus général au plus particulier.

Après la consultation de documents du type dictionnaires et encyclopédies, on recherchera donc tout d'abord des ouvrages avant de

rechercher des articles, puis de compléter par des sites Web.

On commence par interroger les catalogues locaux, afin de pouvoir consulter facilement les documents originaux et leurs contenus. La bibliothèque de Lyon2 est la bibliothèque de référence en psychologie pour la région, il est donc probable que les ouvrages soient disponibles à la bibliothèque de Bron.

Si tel n'est pas le cas, il faut alors s'orienter vers des catalogues collectifs régionaux ou nationaux. Il est également possible de consulter des catalogues étrangers pour localiser des documents précis.

Le catalogue collectif allemand KVK (<http://www.ubka.uni-karlsruhe.de/kvk.html>) permet d'interroger simultanément des catalogues de différents pays ainsi que des sites commerciaux (type Amazon, abebooks, etc...).

Une fois cette recherche d'ouvrages effectuée, il faut ensuite compléter sa bibliographie par des articles de périodiques scientifiques. Il convient de distinguer les articles de vulgarisation des articles scientifiques.

Il existe des bases de données généralistes, utiles quelle que soit la discipline. Des bases de données de presse comme Factiva peuvent permettre d'illustrer un exposé de spécialiste par des exemples. De tels articles ne peuvent cependant être considérés comme scientifiques, dans la mesure où leurs auteurs ne sont en général pas des spécialistes du domaine.

Les articles scientifiques sont publiés dans des revues à comité de lecture, ce qui est un gage de leur qualité et de leur fiabilité. Ce comité est constitué de spécialistes du domaine qui jouent le rôle d'experts.

Parmi les bases de données spécialisées auxquelles la bibliothèque de Lyon2 est abonnée, on peut citer :

Bases de données payantes :

*CAIRN* propose du texte intégral d'articles de revues en français. Sur les 201 revues représentées, 46 relèvent du domaine de la psychologie. On peut feuilleter un titre de revue en particulier ou bien effectuer une recherche thématique précise. Les articles présents dans cette base sont assez récents, puisqu'ils datent de 2001 pour les plus anciens.

*Francis* : sans être spécialisée en psychologie, cette base peut fournir des données intéressantes. Elle est élaborée par le CNRS, organisme de recherche français et permet de faire des recherches dans un corpus d'articles de revues, depuis 1984. Les revues présentes dans cette base sont multilingues et les références peuvent donc être en français, anglais ou autre.

*PsycArticles* : référence du texte intégral d'articles de périodiques édités par l'American Psychological Society. On peut rechercher des documents depuis 1884 ; la plupart sont en anglais.

*PsycInfo* : référence le contenu de 1300 revues spécialisées en psychologie et dans les disciplines connexes, mais avec un accès uniquement aux sommaires. Produit par l'American Psychological Society : base anglophone.

*Pascal* : on trouve des références d'articles depuis 1987 (articles scientifiques à caractère

médical en psychiatrie, psychologie, psychanalyse)

Bases de données gratuites :

*Pubmed* : l'accès à cette base de données est libre, mais on ne trouve là encore que des références d'articles (très peu de texte intégral). Les articles les plus anciens remontent à 1950.

Les archives ouvertes viennent compléter l'offre documentaire et offrent d'autres possibilités de recherche documentaire. On peut trouver en lien sur notre site :

*HAL* : Hyperarticles en ligne (accès par la liste alphabétique de la documentation électronique)

*Reves.org* (accès par la liste alphabétique de la documentation électronique)

Cet inventaire n'est bien entendu pas exhaustif, et on peut également consulter sur le site web une liste des bases de données par discipline et avoir ainsi un éventail un peu plus large de l'offre en matière de ressources électroniques.

En offrant des couvertures temporelles et linguistiques différentes, toutes ces bases permettent d'avoir un panorama assez complet de la littérature scientifique dans le domaine recherché.

Des organismes spécialisés pratiquent la veille d'information sur certains champs de la psychologie :

*Ascodocpsy* : <http://www.ascodocpsy.org/Neurodoc>, qui fait partie de la plate-forme documentaire en Neurosciences de Lyon : <http://ifnl.univ-lyon1.fr/PFDocNeurosciences/index.html>

En utilisant des outils de veille comme les fils RSS, ces portails permettent d'avoir une idée de toutes les actualités dans le domaine. De nombreux blogs existent également dans ces disciplines.

### Comment citer ses sources ?

Le travail de recherche documentaire à proprement parler terminé, il s'agit de rendre compte de sa démarche de recherche en citant ses sources. Cela peut se faire à la fois en constituant une bibliographie et en insérant dans le fil d'un texte les références du document cité.

Des normes internationales (norme ISO 690) ont été édictées pour faciliter l'échange de ces informations.

Chaque discipline applique cependant ses règles propres : en psychologie, ce sont les normes édictées par l'American Psychological Association (APA) qui prévalent.

### Voyons quelques exemples :

\* *Pour citer un ouvrage avec un seul auteur* : Auteur, A. A. (Année). Titre du livre. Lieu de publication : Maison d'édition.

Freud, S. (1967). L'interprétation des rêves. Paris : Presses Universitaires de France.

\* *Pour citer un ouvrage avec plusieurs auteurs* : (NB : esperluette et virgule obligatoires)

Auteur, A. A., & Auteur, B. B. (Année). Titre du livre. Lieu de publication : Maison d'édition.

Laplanche, J., & Pontalis, J.-B. (2002). Vocabulaire de la psychanalyse. Paris: Presses Universitaires de France.

\* *Pour citer un article de revue* :

Auteur, A. A., Auteur, B. B., & Auteur, C. C. (Année). Titre de l'article. Titre du périodique, volume(numéro), page de début - page de la fin.

Rousseau, F. L., & Vallerand, R. J. (2003). Le rôle de la passion dans le bien-être subjectif des aînés. *Revue québécoise de psychologie*, 24(3), 197-211.

S'il y a plus de six auteurs : on cite les 6 premiers et le sixième est suivi de la mention « et al. »

\* *Pour citer un document électronique* :

Auteur. (année). Titre. Récupéré le [date] de [http://]

École de Psychoéducation. (2008). Présentation des travaux 2008-2009. Récupéré le 16 septembre 2008 de <http://www.psyc.ed.umontreal.ca/documents/travaux2008-09.pdf>

Pour d'autres exemples, consulter :

Pour les références de documents de tous types :

<http://www.bib.umontreal.ca/ED/Disciplines/psychologie/references.htm>

Pour les références de documents électroniques :

<http://www.apastyle.org/elecref.html>

Pour tout renseignement bibliographique, deux services sont à votre disposition :

Bibliothécaires en ligne, qui répond à vos questions à distance par messagerie dans un délai de 48h. Le formulaire se trouve sur les portails du Webetu, de l'Intranet et du [www.univ-lyon2.fr](http://www.univ-lyon2.fr)

Recherche guidée, bureau ouvert dans les deux bibliothèques de Bron et de Chevrel de 11h à 17h.

Nous vous proposons de vous accompagner et de vous guider dans vos recherches, quel que soit l'état d'avancement de vos travaux.

Pour toute formation à la recherche documentaire, nous invitons les enseignants à prendre contact avec nous pour leurs étudiants et pour eux-mêmes, afin de définir le contenu des enseignements de recherche documentaire et les horaires.

Voici les coordonnées des personnes du service formation :

Jean-Manuel Broust 04 78 77 31 69 ou 04 78 69 77 47

Christelle Caillet 04 78 77 31 71 ou 04 78 69 77 47

Christelle Cheval 04 78 77 43 25 ou 04 78 69 77 47